

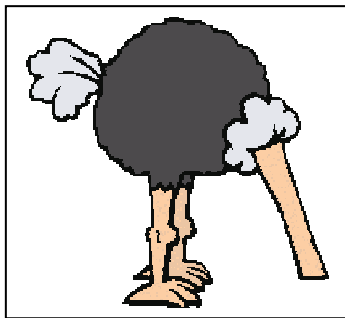


## LINKY – Une Fronde Citoyenne pour préserver notre santé - 03/12/2015

3 Déc 2015 |

Face au rouleau compresseur du déploiement généralisé du LINKY, PRIARTEM / Electrosensibles de France vous propose une fronde citoyenne. Le combat a des allures de David contre Goliath, mais

ne dit-on pas que les seules batailles perdues sont celles que l'on n'a pas menées... et David a finalement vaincu Goliath, n'est-ce pas ?



Acte 1 : **Faire admettre que le volet sanitaire n'a jamais été pris en compte** : c'est ce que nous avons réussi en contraignant par les bons arguments le Ministère de la Santé à saisir son agence sanitaire (l'ANSES) de cette question.

Acte 2 : **Face aux signaux de risques sanitaires, demander un moratoire sur le déploiement et au minimum qu'ERDF épargne les électrosensibles** : nous ne lâcherons pas sur le moratoire que nous persistons à demander et nous avons obtenu du Ministère qu'il écrive à ERDF pour demander à ce que le Linky ne soit pas installé

chez les électrosensibles.

Acte 3 : **Les électrosensibles, et toutes les personnes désireuses de préserver leur famille de cette nouvelle technologie, se manifestent pour refuser le Linky.**

**Nous avons récemment proposé d'écrire à vos ARS. Beaucoup l'on déjà fait et nous les en remercions. Il faut continuer !**

Lien vers l'action « Signalement à l'ARS pour les électrosensibles » en cours :

<http://www.electrosensible.org/b2/index.php/nous-agissons/operation-plus-de-ras-a-l-ars-non-linky>

**Aujourd'hui, nous proposons à tous les citoyens d'écrire directement à ERDF pour leur signifier votre refus de ces nouveaux compteurs :**

Modèle de courrier : [Format Word DOC](#) - [Format RTF](#) - [Format PDF](#)

Acte 4 : **PRIARTEM pointe les désinformations propagées par ERDF à propos du Linky :** [Note technique](#)

Acte 5 : **PRIARTEM se positionne contre les frais engendrés par le refus des compteurs.** Grâce à la vigilance d'une adhérente (qu'elle soit ici chaudement remerciée), nous avons pu répondre dans les délais à une consultation publique concernant les nouveaux compteurs.

Le texte de cette consultation nous a confirmé la possibilité pour l'utilisateur de refuser l'installation des nouveaux compteurs en posant la question des frais engendrés par le maintien de la relève à pied dans ces cas. PRIARTEM a répondu en s'opposant à de tels frais discriminatoires.

Voir la position de PRIARTEM et le texte de la consultation : <http://www.electrosensible.org/b2/index.php/compteurs-communicants/cre-compteurs-taxe-releve>

**Nous comptons sur votre participation.**

La suite au prochain épisode...

**ACTION pour les personnes Electrosensibles - Opération Plus de RAS à l'ARS - NON au LINKY - 27/11/2015**

27 Nov 2015 | Dans [Accueil](#), < [Nous agissons : actions, courriers, appels](#) > } ?

**ACTION spécifique NON au LINKY : [Une Fronde Citoyenne pour préserver notre santé - 03/12/2015](#)**

Chères victimes des ondes,

**Nous sommes à quelques jours du [lancement massif du compteur communicant Linky](#), c'est vraiment le moment d'agir avec efficacité et simplicité...**

Alors que notre problématique est souvent présente dans les médias, que notre association a été reçue à plusieurs reprises par le ministère de la santé, que l'Anses par précaution recommande l'abaissement des expositions, et que la loi Abeille appuie cette position,

*on se dépêche pour en finir avec les zones blanches  
mais rien pour en finir avec nos souffrances*

Les pouvoirs publics se retranchent derrière la sortie d'un rapport spécifique à l'EHS, courant 2016 s'il n'est pas retardé une fois de plus. Mais il y a fort à parier que beaucoup d'incertitudes seront pointées dans ce rapport et que l'action ne sera pas au rendez-vous de sitôt. Alors dans un tel contexte, il n'y a qu'en mettant les autorités sanitaires devant le vécu de chacun que nous pourrions espérer une prise de conscience et un début de solution : non accessibilité des lieux publics, logement insalubre, non accès aux soins en sécurité, refus d'aménagement de poste, contestation des arrêts de travail, errance médicale, soins inappropriés, recherche d'un lieu de repos ou de vie adapté...

Lors de notre dernier rendez-vous, à propos de l'hypersensibilité électromagnétique, la DGS nous a indiqué mener une veille auprès de l'ensemble des ARS ! [La DGS s'est engagée à demander à ERDF de ne pas installer le Linky chez les personnes électrosensibles. Alors c'est vraiment le moment de se manifester.](#)

Nous vous proposons à tous d'envoyer un courrier au Pole Veille et Sécurité sanitaire de votre Agence Régionale de Santé. Vous trouverez plus d'informations sur cette action et le courrier modèle ci-dessous.

Merci de votre participation massive. Elle est indispensable à la pleine réussite de cette action.

Pour un meilleur suivi, nous vous remercions de nous adresser copie de vos envois et des réponses qui pourraient vous être faites.

Nous invitons les associations qui souhaitent soutenir cette action à nous envoyer leur logo, il sera ajouté à la page dédiée du site.

Ensemble nous réussirons.

L'équipe de Priartem / Electrosensibles de France

---

L'indispensable ! :

[Modèle de courrier au format DOC](#)

[Modèle de courrier au format RTF](#)

[Modèle de courrier au format PDF](#)

[Document de l'opération au format PDF](#)

**Consultation publique de la Commission de Régulation de l'Energie**

27 Nov 2015 | Dans [Accueil](#), [Santé : Compteurs communicants](#) } ?>

Consultation publique de la CRE sur les principes de tarification des prestations annexes relatives aux systèmes de comptage évolués réalisées à titre exclusif par les gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité et par GRDF

La CRE a lancé une consultation sur les prestations annexes faites par les gestionnaires de réseau en lien avec Gazpar/Linky.

<http://www.cre.fr/documents/consultations-publiques/principes-de-tarification-des-prestations-annexes-relatives-aux-systemes-de-comptage-evolues-realisees-a-titre-exclusif-par-les-gestionnaires-de-reseaux-de-distribution-d-electricite-et-par-grdf>

**Voici notre contribution :**

A propos du projet de prestation résiduelle de relève à pied :

Considérant que les compteurs Linky et Gazpar sont susceptibles de rayonner des ondes électromagnétiques à l'intérieur du logement, et que leur impact sur la santé n'est pas évalué puisque l'ANSES n'a été saisie de cette question par le Ministère de la Santé que le 30 septembre 2015, l'ONG Priartem demande à ce que tout citoyen refusant de se voir exposé à de telles technologies puisse le faire sans conséquences financières.

Ceci est d'autant plus important que beaucoup des personnes qui souhaitent d'ores et déjà refuser ces compteurs, sont déjà victimes d'une intolérance aux ondes électromagnétiques ou hébergent une personne dans ce cas et sont, de par cette pathologie, fragilisées socialement et financièrement.

Pour certains électrosensibles particulièrement touchés, la plupart reconnus handicapés, le refus de tels compteurs n'est pas négociable puisque une telle installation rendrait leur logement insalubre sauf à renoncer aux produits de première nécessité que constituent l'électricité et le gaz. Faire payer ce refus, reviendrait à taxer le handicap, ce qui n'est pas admissible.

Aussi, Priartem affirme sa totale opposition à la mise en place d'une prestation résiduelle de relève à pied.

#### **A voir sur le site**

#### **Video - Prioriterre - se protéger d'un environnement saturé en ondes électromagnétiques**

13 Nov 2015 | Dans [Accueil](#), [Médias - Vidéos reportages TV](#) | [Réagir »](#) } ?>

Christophe Salini  
ondesprotech.com

#### **Compteur Linky : ERDF : pour 5 milliards d'euros, ils nous doivent plus que la lumière : la transparence !**

13 Oct 2015 | Dans [Accueil](#), [< Communiqués de PRESSE >](#), [Santé : Compteurs communicants](#) } ?>

Complément :

 [Note technique](#) 

[En l'absence d'évaluation du risque, PRIARTEM demande un moratoire - 09/07/2015](#)

[Communiqué au format PDF](#)

#### **Communiqué de presse - Rendez-vous au Ministère de la Santé - Des grains de sable dans le déploiement ? - 07/10/2015**

7 Oct 2015 | Dans [Accueil](#), [< Communiqués de PRESSE >](#), [Santé : Compteurs communicants](#) } ?>

A VOIR : [Compteur Linky : ERDF : pour 5 milliards d'euros, ils nous doivent plus que la lumière : la transparence !](#) (13/10/2015)

Complément :

[Le Plan numérique à l'école : un grand chantier inutile : Rapport PISA LINKY](#) : [En l'absence d'évaluation du risque, PRIARTEM demande un moratoire - 09/07/2015](#)

[Communiqué au format PDF](#)